

oui, je veux parrainer un futur AGRICULTEUR



- Je m'engage à verser mensuellement la somme de€ (25€ minimum).
- Je souhaite régler par prélèvement automatique, et joins un RIB.
- Je règle une année de parrainage soit€ à renouveler annuellement à la date du
- Je ne veux pas parrainer, mais je vous adresse un don de€ (Chèque ou virement) pour aider au financement de votre programme en faveur des collégiens agricoles.

Nom :
Prénom :
Profession :
Téléphone :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
e-mail : @.....

Date :/...../20..... Signature :

Les dons que vous faites vous permettent de déduire de vos impôts 66% du montant de ceux ci, avec le reçu fiscal qui vous sera adressé par la trésorière de l'association, au cours du 1er trimestre de l'année suivante.



Comment correspondre avec votre filleul ?

Vous écrirez à votre filleul 3 fois par an à mi trimestre. Celui-ci vous répondra 3 fois par an en fin de trimestre et vous transmettra ses notes. Ces courriers transitent exclusivement par l'intermédiaire de votre animateur de réseau. Cette mesure vous protège des sollicitations abusives et garantit un bon acheminement des courriers. Parfois le directeur du collège ou notre correspondant joint une lettre d'informations sur la vie locale. Votre courrier est essentiel, c'est un cadeau pour le jeune et un réel soutien à sa scolarité.

Comment parrainer un jeune, futur agriculteur ?

En vous adressant à l'Association "Un Filleul pour Madagascar", nous vous demandons un engagement minimum de 3 ans afin d'assurer la formation jusqu'à l'installation du jeune sur son exploitation agricole.

Le coût réel de la scolarité d'un collégien est 50€/mois.

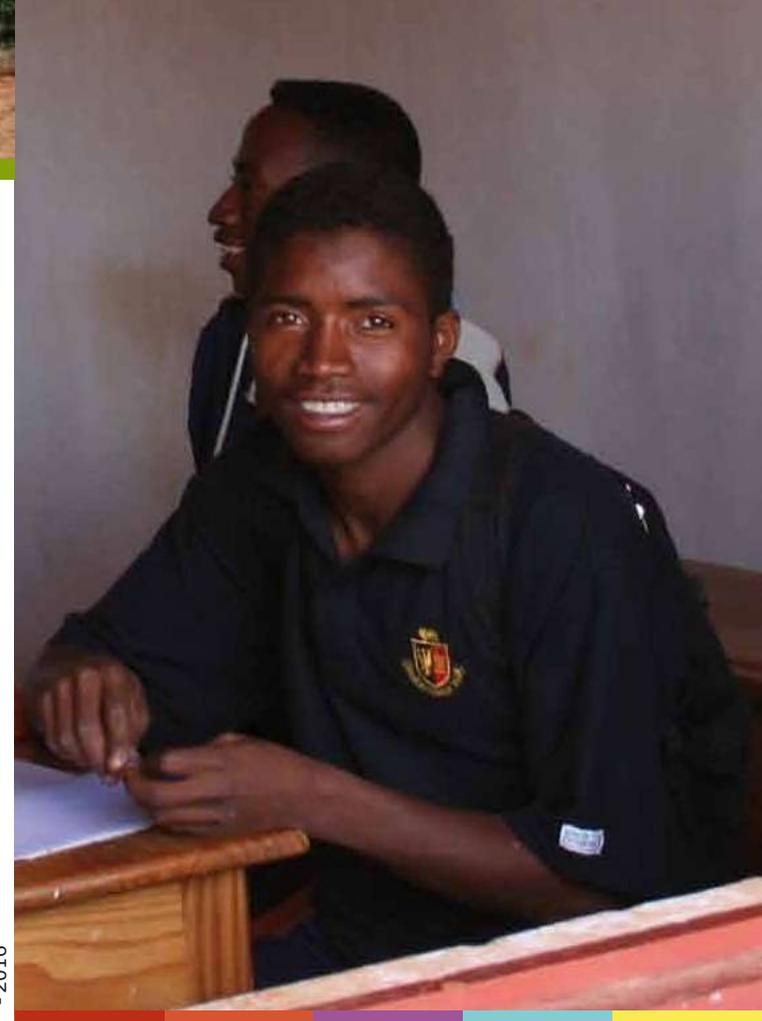


Association "Un filleul pour Madagascar"
BP 36 024 – 59 706 MARCQ EN BAROEUL
Port : 06 03 29 76 58
E.mail : unfilleul@gmail.com
www.unfilleulpourmadagascar.com



Rejoignez-nous sur
Facebook / un filleul pour Madagascar

IPNS - Photos : Association "Un filleul pour Madagascar" - 2016



PARRAINEZ UN JEUNE FUTUR AGRICULTEUR À MADAGASCAR

ET REJOIGNEZ-NOUS DÈS À PRÉSENT



Parrainer un jeune, futur agriculteur à Madagascar,

C'est l'aider à devenir un professionnel performant, capable de faire vivre correctement sa famille au service du développement de son pays, c'est construire avec lui une relation de soutien forte en émotions et en satisfactions pour grandir ensemble.

Un collège agricole c'est :

Une formation théorique et pratique aux techniques améliorées de culture et d'élevage prenant en compte les problématiques environnementales.

Un enseignement général orienté vers l'éducation à la citoyenneté pour favoriser l'engagement des jeunes au sein d'organisations paysannes dans leur territoire.

Une approche économique importante et un apprentissage des outils de gestion pour être capable de gérer une exploitation et vivre de son métier.

Qui sont les filleuls ?

Des élèves, filles ou fils de paysans, âgés de 14 à 20 ans ayant au minimum accompli leur scolarité primaire, souhaitant s'installer à leur compte en agriculture.

A quoi sert le parrainage ?

A offrir à un jeune des conditions optimales de formation (qualité de l'enseignement et qualité de vie au collège) par le soutien :

- aux frais pédagogiques : salaire et formation des enseignants, achats des fournitures.
- aux charges de pensionnat : cantine, internat.



Franchir
r au
tarif
en
viguetur

Où se trouvent nos filleuls à Madagascar ?

- Les collèges agricoles
- Les écoles



500 filleuls sur 13 sites !
Une équipe de bénévoles !

Talon à nous retourner à l'adresse ci-dessous.



Association "Un filleul pour Madagascar"

BP 36 024

59 706 MARCQ EN BAROEUL